



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ecole élémentaire Arc-en-ciel



4 le clos d'Enneval 27120 Ménilles



09 67 19 57 19



ce.0271535x@ac-rouen.fr

Procès-verbal du Conseil d'Ecole n°3 Du Mardi 27 juin à 17h30

ORDRE DU JOUR

1. Organisation du temps scolaire pour la rentrée 2017/2018
2. Organisation pédagogique pour la rentrée 2016/2017
3. Le projet Ecoles numériques innovantes et ruralité pour 2016/2018
4. Les manifestations du troisième trimestre
5. Les projets de la mairie
6. Les actions des délégués de parents d'élèves
7. Questions diverses

Présents :

Municipalité: M. Michel MARCHAND, 1^{er} adjoint chargé des affaires scolaires et du budget, Mme Véronique LE RAY, conseillère municipale, Mme Virginie MORVAN, adjointe au maire

Equipe enseignante : Madame Zahia HAMZA CHERIF, directrice, enseignante en CM1, Mme Barbara SAMUEL, enseignante en CP, Mme Elodie LETOURNEL enseignante en CM2, Mme Dominique HIRSCHMULLER enseignante en CE1, Mme Laura FAUCON enseignante en CP/CE2, Mme Christine LEVEAU enseignante en CE2/CM1, Madame Laurence Benoît nouvelle enseignante pour la rentrée 2017/2018.

Parents d'élèves : Mme Vickie MINODIER maman d'Anakin en CM2, Mme Céline CARION maman de Dorian en CM2 et de Lylia en CE1, Mme Géraldine GAUDRE maman de Roxane en CE1, Mme Chrystelle FERRAND maman d'Elyne en CP, Mme Charlene CHOLET maman de Nolhan en CE2, Madame Stéphanie BALESTIBAUT maman de Maxime en CE1 et de Coline en CM2,.

Excusés :

M. Pierre QUILICI, Inspecteur Départemental de l'Education Nationale, M. Yves ROCHETTE, Maire de Ménilles, M. Guillaume GAMAIN papa de Léonie en CP

INTRODUCTION :

Madame la directrice remercie toutes et tous d'être présents à ce dernier Conseil d'Ecole. Un secrétaire de séance est choisi: Madame Céline CARION.

1. Organisation du temps scolaire pour la rentrée 2017/2018 :

Une demande de dérogation pour le retour à la semaine de 4 jours a été adressée à Monsieur le DASEN (Directeur Académique de l'Education Nationale).

Un formulaire doit être retourné par la mairie le 3 juillet 2017 au plus tard afin de traiter le dossier avant la sortie scolaire du 7 juillet

Les horaires proposés sont les suivants:

9h – 12h / Pause méridienne de 12 h à 13h30 / 13h45 – 16h30.

Ce sera donc la fin des TAP, nous remercions la mairie de Ménilles d'avoir proposé aux enfants des activités de qualité pendant ces 3 années.

Voir Annexe 1 : Compte rendu du Conseil d'école extraordinaire du 12 juin 2017

2 .Organisation pédagogique pour la rentrée 2016/2017 :

L'équipe : Madame Christine Leveau nous quitte et part à Pacy (Saint Aquilin).

Madame Laura Faucon quitte et part à Evreux. Nous les remercions pour la qualité de leur travail et leur souhaitons une bonne continuation.

Nous accueillons Madame Laurence Benoît à qui nous souhaitons la bienvenue.

Nous accueillerons également 2 FSTG (fonctionnaire- stagiaire c'est à dire deux étudiants ayant été reçu au concours rénové à partir de 2014). Ils travailleront en binôme, dont l'un des membres sera en classe pendant 3 semaines alors que le second sera à L'ESPE (Ecole supérieure du professorat et de l'éducation).

Nous les accompagnerons de notre mieux.

Madame Bricout attend les résultats du second mouvement. Nous ne savons pas qui complètera le quart temps de la directrice et les 33 % de Madame Samuel.

L'effectif prévisionnel : Il est à ce jour de 157.

Nous réfléchissons encore à l'attribution des classes sachant que les FSTG ne doivent avoir ni CP, ni CM2 et si possible pas de double niveau.

La moyenne d'élève par classe est de 26,2 et nous avons travaillé avec nos collègues de maternelle bénéficiant d'une ouverture de classe et d'une moyenne par classe avoisinant 22.

Nous avons décidé la création d'une classe de GS/CP qui sera installée dans les locaux de l'élémentaire. Cela facilitera les échanges de services, les décroissements et l'intégration des CP à certaines manifestations.

La 6^{ème} classe de l'élémentaire sera déplacée dans la BCD.

3. Appel à projet écoles numériques innovantes et ruralité pour 2017/2018

Nous venons de répondre à un appel à projet intitulé : Ecoles numériques innovantes et ruralité avec pour objectif est la mise en place d'un ENT (espace numérique de travail) pour favoriser le développement de pédagogies innovantes.

Si notre candidature est retenue, nous obtiendrons des subventions de l'état dont le montant sera équivalent à l'investissement de la commune. Cela double l'enveloppe globale et permet un achat conséquent de matériel. (Commune 5 500€)

Objectifs :

Domaine 1 : Introduire / systématiser l'outil numérique pour approfondir l'apprentissage des langages chez les élèves

Domaine 2 : Approfondir les méthodes et outils pour apprendre

Domaine 3 et 4 : Développer une culture numérique

Domaine 5 : Le numérique au service du PEAC (Parcours d'Education Artistique et Culturel)

4. Les manifestations du troisième trimestre

Nous remercions les parents qui se sont rendus disponibles pour nous accompagner dans nos déplacements. Sans eux, rien ne serait possible. Nous remercions également le régisseur du Château de Ménilles qui nous offre la possibilité d'organiser des manifestations dans le parc du château et qui nous accueille toujours avec beaucoup de gentillesse et de disponibilité.

- Le 15 mai CP et CE1 : sortie au château et au Musée des Andelys.
- Les 30 et 31 mai Mathématinée à la salle du Moulin pour les CE1, les CE2/CM1 et les CM2
- Le 30 mai : Les CM1 ont passé une journée à la pêche à l'étang des pompiers. Nous remercions les membres de « La truite ménillonne » qui ont organisé et offert cette animation.
- Le 10 juin CP/CE2 et CM1 Centre Équestre du CLOS à St. Aquilin de Pacy
- Football cycle 3
- Le 15 juin CM1 et CM2 Course d'orientation au château de Ménilles.
- Le 16 juin Restitution du travail de Sandrine Paumelle et des enfants la Salle Leclerc de Pacy. Secrets partagés a été un moment très fort. Merci à la mairie de pacy sur Eure.
- Le 19 CE2/CM1 et les CM2 ont passé la journée à Léry-Pose. Ils y ont pratiqué la course d'orientation, le tir à l'arc, l'escalade et le catamaran.
- Le 20 juin fête des TAP, nous remercions Madame Morvan pour l'organisation de cette manifestation.
- Le 25 juin les CP ont invité leurs correspondants de La Couture-Boussey à visiter note école. Ils ont ensuite participé à fait un parcours saveurs dans le parc du château de Ménilles.

- Le 30 juin chorale d'école et kermesse
- Le 3 juillet : CP et CE1 Petit train touristique
- Le 3 juillet : CP/CE2 et CM1 GISACUM
- Le 3 juillet CE2/CM1 et CM2 Randonnée autour de Ménilles
- Le 6 juillet CM1 et CM2 Randonnée Sentier de découverte de Ménilles - Houlbec Cocherel ; 12 km. (passage à l'endroit où ils ont planté des arbres à la sainte Catherine)

5. Les projets de la mairie

Travaux :

- Les tracés dans la cour ont été réalisés. Ils ont été accueillis avec beaucoup de joie par les enfants. Les récréations sont plus agréables.

Projets :

- Mise en sécurité : grillage de 2 mètre, installation de visiophones
- A plus long terme : agrandissement de la cantine sur la cour, construction d'une garderie pour l'élémentaire à la place préau, construction d'un nouveau préau sur pilotis au-dessus du bassin de rétention d'eau, construction de 2 classes

Achats :

- Achat d'un nouveau copieur
- Investissement de 5 500€ dans le projet numérique, reporté à l'année suivante si nous ne sommes pas retenus cette année.

6. Les actions des délégués de parents d'élèves :

- Aide aux devoirs : Après l'analyse du sondage organisé par Madame Le Creurer l'aide aux devoirs sera reconduite à la rentrée 2017/2018..
- Kit écolier : Cette année les parents ont eu la possibilité de commander en ligne et sur papier. L'organisme ne prendra que des commandes en ligne l'année prochaine.

7. Questions diverses

- Nous observons des très nombreux retards et de l'absentéisme pour certains enfants. L'an prochain les portes ne seront plus ouvertes après 9 heures et toute absence non justifiée sera remontée à l'Inspection.

Nous déplorons que certaines familles ne lisent pas les informations envoyées par mail (un enfant sans pique-nique pour une sortie ou sans sac de piscine est très triste) ni ne consultent les résultats de leurs enfants sur LIVREVAL, c'est regrettable.

Séance levée à 19h30.

Compte-rendu rédigé par Madame HAMZA CHERIF et Madame Céline CARION.

Bonnes vacances à toutes et à tous !



Annexe 1:

 	<p>Compte-rendu</p> <p>du Conseil d'Ecole Extraordinaire</p> <p>du 12 juin 2017</p> <p>à 17h30</p>
<p>Ecole élémentaire Arc-en-ciel</p> <p>✉ 4 le clos d'Enneval 27120 Ménilles</p> <p>☎ 09 67 19 57 19</p> <p>@ ce.0271535x@ac-rouen.fr</p>	<p>Ecole maternelle Les crayons de couleur</p> <p>✉ 2 le Clos d'Enneval 27120 Ménilles</p> <p>☎ 02 32 36 10 31</p> <p>@ ce.0271420x@ac-rouen.fr</p>

Ordre du jour : Organisation du temps scolaire pour la rentrée 2017/2018

Introduction : Le groupe de travail réuni en mairie le 1^{er} juin a étudié le projet de retour à la semaine de 4 jours.

Lors du vote, 9 personnes ont voté POUR, 2 personnes ont voté CONTRE et 2 personnes ne se sont pas prononcées (dans l'attente de l'avis des familles via une enquête lancée par les associations de parents d'élèves).

Il a été décidé que si le décret était validé par le Conseil Supérieur de l'Education, les 2 écoles repasseraient à 4 jours.

Décret sur les rythmes scolaires. Le 8 juin 2017 le décret sur les rythmes scolaires a été présenté à la demande du ministre de l'Éducation au Conseil Supérieur de l'Education qui a voté CONTRE avec 35 voix CONTRE et 21 voix POUR.

Le conseil d'école extraordinaire : Les enseignants de l'école élémentaire et l'école maternelle, les représentants de parents d'élèves des 2 écoles et les représentants de la mairie se réunissent pour étudier les enquêtes menées auprès des familles.

● En maternelle : 56 participants sur 84 inscrits soit 66%

43 votes pour le retour à la semaine de 4 jours

13 votes pour le maintien de la semaine à 4 jours et ½

● En élémentaire : 91 votes sur 112 familles soit 72%

43 votes pour le retour à la semaine de 4 jours

45 votes pour le maintien de la semaine à 4 jours et ½

3 sans avis

Horaires proposés:

8h45 – 12h

Pause méridienne de 12 h à 13h45 (soit 1h45)

13h45 – 16h30

Ils ne pourront être définitifs qu'après validation de la SNA en fonction de l'organisation des transports. En cas de problème, on pourra envisager un retour à la pause méridienne de 12h à 13h30 (soit 1h30) ou un début des cours 9h.

Le Conseil d'Ecole Extraordinaire passe au vote :

11 voix pour le retour à la semaine de 4 jours

3 voix pour le maintien de la semaine à 4 jours et ½

5 abstentions

Conclusion : Une demande de dérogation pour la semaine de 4 jours sera donc adressée à Monsieur le DASEN (Directeur Académique de l'Education Nationale).

La séance est levée à 18h45.

Madame Hamza Chérif Zahia
Directrice de l'école élémentaire

Madame Anne Frédérique Piroux
Directrice de l'école maternelle

